



## Après la Traite et le Code de l'indigénat : Pourquoi pas un traité algéro-français ?

Par [Chems Eddine Chitour](#)

Mondialisation.ca, 20 décembre 2013

Région : [Moyen-Orient et Afrique du Nord](#)

Thème: [Histoire, société et culture](#)

*«Je crois que notre nouvelle conquête est chose heureuse et grande. C'est la civilisation qui marche sur la barbarie. C'est un peuple éclairé qui va trouver un peuple dans la nuit. Nous sommes les Grecs du monde, c'est à nous d'illuminer le monde.»*

*Conversations de Victor Hugo et du général Bugeaud...*

Une fois de plus, l'Algérie et la France se rencontrent et ont la possibilité de faire un inventaire courageux de leur passé commun en tentant d'avancer sur la voie de la réconciliation qui, comme le martelait l'immense Mandela, ne peut se faire que s'il y a d'abord vérité. En l'occurrence, depuis l'indépendance nous n'avons jamais eu d'avancée significative, les gouvernants des deux pays sont obligés de faire avec les pesanteurs de chacun de leur peuple. Résultat des courses: nous avançons à doses homéopathiques sur le chemin de la vérité. Exception faite pour la période du président Chirac qui nous a donné l'illusion que la réconciliation était à portée de main. L'avènement du quinquennat de Nicolas Sarkozy donna un coup d'arrêt brutal à cette vision d'un traité entre l'Algérie et la France.

J'avais à cette époque décrit cela dans un ouvrage que j'avais intitulé «De la Traite au traité: histoire d'une utopie.» Nous allons dans cette contribution, au risque de remuer le couteau dans la plaie, décrire le calvaire du peuple algérien. Quand Victor Hugo confortait Bugeaud dans «sa conquête» par le fer et par le feu, c'est pour nous la description de toute l'ambivalence de la civilisation française. Nous lisons avec effroi des textes écrits par des écrivains et des poètes que nous avons appris à aimer. C'est dire, si nous tombons de très haut à la lecture de ces textes, que l'on peut tout à fait retrouver sous la plume d'un Renan, d'un Gobineau, voire de Jules Ferry.

### **L'invasion**

Des raisons de la conquête de la Régence d'Alger par les Français en juillet 1830, on connaissait la version officielle. Tout commence le 30 avril 1827. La conquête de l'Algérie est-elle justifiée seulement par le désir de venger l'affront fait à un diplomate? Non, répond Pierre Péan, auteur de *Main basse sur Alger*, un ouvrage qui retrace les dessous de l'entreprise française. Et si cette conquête avait été menée dans le but de faire main basse sur les immenses trésors de la régence d'Alger. Les trésors? L'équivalent de plus de 500 millions de francs de l'époque (soit 4 milliards d'euros).

Le général de Bourmont, qui s'était tristement illustré à Waterloo en désertant, est chargé de lever les armées. Qu'est-il advenu de cette immense fortune que des navires entiers ont

fait sortir d'Alger? La plus grande partie du trésor de la Régence et des pillages opérés dans la Casbah, dans la ville et dans les environs d'Alger a donc abouti dans les poches des militaires, de fonctionnaires des Finances, de banquiers, de négociants et d'aventuriers mais aussi dans celles du roi des Français, indique Pierre Péan. Indépendamment de la prise de 1500 canons (la pièce d'artillerie - Baba Merzoug - est expédiée à Brest le 27 juillet 1833), de 12 bâtiments navals, d'immeubles considérables et de la mise à sac de la ville jamais estimée. Quant à l'expédition, elle avait été évaluée à 25 millions de francs! Ce fut donc une *expédition très lucrative*. Le trésor fut chargé sur 5 navires: l'or sur le Marengo et le Duquesne, l'argent sur le Scipion, le Nestor et la Vénus.

L'officier-interprète Urbain, dans son Histoire de l'Algérie écrira: Les édifices publics, les riches villas des environs d'Alger furent saccagés par les soldats qui détruisaient pour le plaisir de détruire... sans que les chefs opposent la moindre résistance à ce vandalisme.» De son côté, l'intendant Raynal, évoquant les Algérois, «ces prétendus barbares», rapporte un fait qui lui paraît décisif en faveur de l'opinion qu'il a conscience de la civilisation des Maures. «Il existe, écrit-il, à Alger un grand nombre d'écoles où l'on suit un mode d'instruction fort analogue à notre enseignement mutuel. Elles sont fréquentées par tous les enfants maures ou koulouglis, et je ne crois pas trop m'avancer en affirmant que l'instruction est plus répandue dans cet ancien repaire de pirates que dans beaucoup de villes de France.»

Le choc fut terrible: les Algériens furent dépouillés matériellement, ils devinrent des mendiants sur leur propre terre. Ils n'eurent plus la possibilité de s'instruire. La première chose que fit l'Armée d'Afrique fut d'aliéner les biens habous, asséchant, du même coup, l'enseignement et démolissant du même coup les mosquées. Trente ans après l'invasion, on dénombrait seulement une douzaine de mosquées sur les cent soixante-dix mosquées. De l'avis même de Alexis de Tocqueville, colonialiste convaincu, la France a rendu les Algériens beaucoup plus arriérés et plus barbares qu'avant l'invasion. Pendant plus de soixante-dix ans, le peuple algérien se rebella, se révolta, n'accepta pas le joug colonial.

Au début du XXe siècle, le peuple algérien mit en œuvre un autre type de combat, la lutte politique ; parallèlement les Algériens lutteront avec les armes de l'adversaire en s'accaparant avec bonheur *le bel usage du français*. Pendant que d'autres firent leurs études dans un véritable système éducatif parallèle mis en place par Abdelhamid Benbadis.

Plusieurs parmi nos aînés ont donné ses lettres de noblesse à la littérature française et algérienne tout en marquant leur distance avec le colonisateur. Jean El Mouhoub Amrouche parle de ces Algériens partagés entre deux mondes, celui de leur racine et celui de l'acculturation française, comme « des voleurs de feu ». Kateb Yacine parle de « butin de guerre » et Malek Haddad, pense que l'école française constituera toujours un obstacle entre son identité et lui-même.

### **Ce que fut la colonisation**

«Lorsqu'on voit écrit Jean Daniel dans son ouvrage «Le temps qui reste», ce que l'occupation allemande a fait comme ravage dans l'esprit français, on peut deviner ce que l'occupation française a pu faire en cent trente ans en Algérie.» Cette phrase résume à elle seule la tragédie de la colonisation. La clochardisation de la société algérienne, pour reprendre une expression de Germaine Tillon, fut réelle nous voulons rapporter en honnête courtier, montrer que la colonisation française ne fut pas un long fleuve tranquille.

On dit que les crimes contre l'humanité sont imprescriptibles. Le calvaire et la dégradation de la dignité humaine sont pour les survivants une seconde mort encore plus douloureuse. Il n'y a pas de mot pour qualifier les différentes catastrophes ou *Nekba* en arabe, ou encore pour se faire comprendre en Occident, *Shoah*, subies par l'Algérie durant le calvaire de la colonisation. Pour nous c'était un génocide toujours renouvelé. Peut-on un jour imaginer un président français s'agenouiller devant les victimes de la barbarie coloniale, comme l'a fait Willy Brandt en Pologne devant les victimes de la barbarie nazie. (1)

Il a fallu attendre pour que la révolution algérienne soit reconnue véritablement comme une guerre et non plus comme des « événements » Comment comprendre de l'autre côté il y ait volonté d'apaisement quand les députés français à une grande majorité, ont voté la fameuse loi du 23 février vantant l'œuvre positive de la colonisation ?

Ces mots d'André Mandouze un *Juste parmi les Justes* sont à méditer : « Cet article de loi est scandaleux. Il apporte la preuve que le colonialisme est encore bien vivant dans l'esprit d'un certain nombre de gens qui regrettent que ce soit fini. Cette façon de dire « ce n'était pas si mal, ce que nous avons fait » est inadmissible. Alors que nous sommes précisément à un moment où il faut, non pas faire oublier les horreurs de la colonisation, mais réparer, il est légitime que cette loi ait soulevé l'indignation de ceux qui furent les colonisés, et celle de ceux d'entre nous, qui ont lutté pour mettre fin à l'exploitation d'autrui. La France, avec la colonisation, a tourné le dos aux principes de liberté, d'égalité et de fraternité dont elle se réclame. Nous n'avons pas défendu et fait progresser ces principes du temps où l'on disait « l'Algérie c'est la France ». Aujourd'hui, je ne vois qu'une solution : l'abrogation totale et sans délai de cet article de loi sur le « rôle positif » de la présence française en Afrique du Nord. Il faut parvenir à un accord de fond pour soigner définitivement les blessures du colonialisme et que naisse entre la France et l'Algérie une véritable amitié. L'Europe, sans l'Afrique et l'Algérie, ce n'est pas l'Europe. Inversement, l'Algérie et le Maghreb, en rapport avec l'Europe, c'est la possibilité de contrer cette Amérique qui se conduit lamentablement en Irak et ailleurs. Voilà les vrais enjeux ».(2)

Quelques jours après, hasard du calendrier, le 27 février 2005, l'ambassadeur de France à Alger, Hubert Colin de Verdière, s'est solennellement recueilli sur la tombe des victimes du massacre de Sétif tués lors de la répression par les forces coloniales des manifestations pro-indépendantes du 8 mai 1945. « Fallait-il qu'il y ait hélas, sur cette terre un abîme d'incompréhension pour que se produise cet enchaînement d'un climat de peur, de manifestations et de leur répression, d'assassinat et de massacres ? ». « Les jeunes générations d'Algérie et de France n'ont aucune responsabilité dans les affrontements que nous avons connus. Cela ne doit pas conduire à l'oubli ou à la négation de l'Histoire », avant d'appeler au respect du devoir de mémoire quelle soit commune ou non commune.(3)

### **La vraie « œuvre positive » sans contre partie : Celle de l'Algérie envers la France**

A contrario de l'œuvre positive de la colonisation en Algérie nous allons dans un premier temps décrire l'apport de l'Algérie pour le rayonnement des occupants pendant plus de deux mille ans. Tout au long de ces 132 ans, l'œuvre coloniale ne fut pas positive car le fameux bréviaire décliné de toutes les façons possibles, mise en valeur des territoires, diffusion de l'enseignement, fondation d'une médecine moderne, créations d'institutions administratives et juridiques, bref, les traces de cette œuvre incontestable à laquelle la présence française a contribué, eurent lieu certes, mais ne profitèrent objectivement qu'à la population européenne et à la métropole.

Certes, nous l'avons écrit, à titre individuel des instituteurs, des médecins, des Européens admirables tentèrent d'alléger les souffrances des Algériens, mais ils furent, en petit nombre. Nous leur serons à jamais reconnaissants. Les rares Algériens instruits le furent à dose homéopathique. Moins d'un millier d'Algériens formés en 132 ans, cela explique, les errements de l'Algérie après 1962. En 2012 cinquante ans après l'Algérie a formé un million de diplômés !!!

Après la conquête brutale, la politique du talon de fer, du sabre, et avant celle du goupillon, ce fut la curée, nous allons brièvement rappeler quelques faits indéniables connus et insuffisamment reconnus, voire niés par la France envers les sujets de l'Empire. Des centaines de milliers d'hommes sont partis guerroyer pour la France et leurs sacrifices ne sont toujours pas reconnus. Il reste que l'image du tirailleur libérateur de la France occupée ne permet pas d'appréhender, dans toute sa complexité, l'histoire des troupes coloniales.»

Pour l'Histoire, des Algériens furent recrutés dans les troupes françaises depuis 1837 (les fameux turcos) on parle justement de ces zouaouas (Berbères) recrutés par tous les moyens – la famine, la peur que l'on appela les zouaves au point que la statue du zouave du pont de l'Alma indique les crues de la Seine. Ils furent ensuite envoyés lors de la guerre du Levant en 1865. Ensuite, ce fut la guerre de Crimée, la guerre de 1870: parmi les plus braves, on cite les Algériens qui arrivèrent à enlever une colonne à Wissembourg, moins d'une centaine de rescapés sur les 800 du fait d'un chassepot allemand qui fit des ravages. Après le cauchemar de Verdun et du Chemin des dames, des milliers d'Algériens y laissèrent leur vie. Du fait de la conscription obligatoire, pratiquement chaque famille eut un soldat engagé, qui mourut ou qui revint gazé ou traumatisé à vie.

Moins de dix ans plus tard, ces Algériens se retrouvèrent à guerroyer dans le Rif pour combattre d'autres musulmans, notamment les troupes de l'émir Abdelkrim. Lors de la Seconde Guerre mondiale, les troupes coloniales furent, d'emblée, massivement intégrées aux plans de bataille et, placées en première ligne, elles payèrent un très lourd tribut lors des combats de mai et juin 1940. Plus tard, les troupes alliées, en débarquant en Italie, sont remontées petit à petit vers le Nord. Elles furent cependant bloquées à Monte Cassino. On fit appel, une fois de plus, aux troupes coloniales françaises constituées de tirailleurs algériens et marocains. Elles défoncèrent, au prix de pertes très lourdes, les lignes allemandes le 22 mai 1944.

Par la suite, sous le commandement du général de Lattre de Tassigny, 260.000 soldats, majoritairement nord-africains, débarquent en Provence et libèrent Toulon et Marseille le 15 août 1944. Il y eut 140.000 soldats algériens. Il y eut 14.000 morts et 42.000 blessés. Ce sont, en partie, ces soldats qui revinrent ensuite au pays, pour voir leurs familles massacrées un jour de mai 1945... Il a fallu le film «Indigènes» pour que le président Jacques Chirac, touché par la sincérité du film, annonce une revalorisation des pensions des combattants qui étaient cristallisées dit-on depuis près de cinquante ans.

Il y eut ensuite les – «guerriers» – du BTP, des mines ou de la sidérurgie. Des Algériens ont participé à la reconstruction de la France. Pour la plupart, les Chibanis meurent lentement et en silence, en détresse devant l'indifférence générale dans les foyers de la Sonacotra.

Par ailleurs, on ne peut pas passer sous silence l'apport culturel de l'Algérie. Pourtant, malgré tout ce déni de personnalité, l'Algérie eut aussi sa part, souvent la plus terrible dans le rayonnement de la France. A la fois pour défendre ses frontières, développer son économie, et participer par l'enseignement du français au rayonnement culturel de la

France qui peine à résister- même avec la francophonie- à l'anglais.

En 2013, d'une façon ou d'une autre, 38 millions d'Algériens parlent pensent et achètent, à des degrés divers, français, sans faire partie de la francophonie qui a pour les Algériens des relents de *Françafrique*. Mieux encore, une grande partie de la matière grise est attirée par la France qui reçoit ainsi, sans avoir dépensé un sou, la fine fleur de l'Algérie. Les Algériens ont fait fructifier le «butin de guerre» que fut la langue française, à telle enseigne que l'Algérie, paradoxalement, est le deuxième pays francophone, elle a donc non seulement défendu la langue, l'a enrichie en lui adjoignant des termes spécifiquement algériens mais, cerise sur le gâteau offert à l'Académie française une écrivaine de talent en la personne d'Assia Djebar.

Enfin, la France ne peut pas ignorer qu'une grande partie des pièces archéologiques qui sont la mémoire de l'Algérie sont quelque part dans tous les musées de France. La France s'honorerait à restituer ce patrimoine, notamment les ossements et les crânes des combattants algériens de la Liberté. Les Algériens qui ont sauvé les Français de confession juive. Un fait ignoré à dessein et l'apport des Algériens à la résistance française. Un tract rédigé en tamazight circulait parmi les émigrés algériens kabyles lors de la rafle des juifs le 16 juillet 1942 à Paris. Leur demandant de protéger les enfants juifs «*Ammarachnagh*» «comme nos enfants». Les Algériens du FTP (Francs-tireurs partisans) avaient aussi pour mission de secourir et de protéger les parachutistes britanniques et de leur trouver un abri.

### **Les traités signés par l'Algérie et la France**

Pendant tout le Moyen âge la Régence d'Alger avait une flotte qui était la plus puissante . Les nations européennes payaient tous une taxe à la Régence d'Alger pour la libre circulation de leurs bateaux. Dans l'imaginaire européen puis américain à partir Alger était un nids de pirates barbaresques qui terrorisait au nom du « croissant » ; Il fallait donc se coaliser contre lui; Des tentatives ont été faites pour leur faire entendre raison en s'adressant au sultan de Constantinople. De fait, l'indépendance de l'Etat algérien était une évidence que ne pouvait atteindre l'affirmation sans fondement d'une prétendue vassalité à l'égard de la «Sublime Porte». Au cours du XVIIe siècle écrit l'historien Charles-André Julien dans son «Histoire de l'Afrique du Nord» «Les Régences d'Alger et de Tunis se dégagèrent de l'autorité de la «Sublime Porte»...L'Algérie avait son autonomie et n'était liée à la Turquie que par un lien moral: le Khalifat de l'Islam.». L'Etat algérien, était reconnu comme tel par les puissances qui payaient tribut

Pendant plus de six siècles, la France n'a cessé d'être en guerre avec l'Algérie. le premier bombardement eut lieu en 1399 ! Des expéditions eurent aussi par la suite. Elles furent entrecoupées par des accords.. Pour l'Histoire, la reconnaissance de la première République française a été faite par le Dey d'Alger le 20 mars 1793. C'est la Régence d'Alger qui vint au secours de la République française naissante en acceptant de lui vendre du blé alors qu'elle était sous embargo européen. Les monarchies s'étant liguées contre la France. C'est cette créance qui n'a pas été honorée par les pouvoirs successifs en France et qui amena en prime l'invasion!

Plus d'une cinquantaine de traités furent signés avec la France Souvenons-nous à titre d'exemple, du traité d'amitié entre François 1er et Kheir-Eddine Barberousse vers 1520, contre Charles Quint. L'Algérie a souvent signé aussi des traités avec le Royaume de France. Le plus connu est le Traité de paix de cent ans entre Louis XIV Empereur de France. Des traités furent conclus avec l'Émir Abd-el- Kader le 28 Février 1834 et le 30 avril 1837. Ces

traités qui furent dénoncés par Bugeaud.. à l'assemblée française arguant du fait que les traités ne sont que des feuilles...

### **Pourquoi pas un traité?**

S'agissant de la philosophie du traité de l'Algérie avec la France, les positions sont dissymétriques, d'un côté, un pays, le plus grand d'Afrique qui a des atouts économiques (et énergétiques), une jeunesse exubérante. De l'autre, un pays riche, puissant technologiquement et militairement très avancé et qui compte comme la cinquième puissance économique du monde plus de 2000 milliards de PNB contre 200 pour l'Algérie...

Que devons-nous attendre d'un traité? Les relations entre l'Algérie ne doivent pas seulement être d'ordre économique. On peut encore continuer comme cela pendant cinquante autres années, la douleur est là. Deux domaines peuvent, le pensons-nous servir de trait d'union et de modèle de coopération entre la France. Il y a d'abord l'investissement dans le savoir. A ce titre, la construction d'une grande bibliothèque à l'instar de la bibliothèque d'Alexandrie serait à n'en point douter une juste réparation pour celle qui est partie en fumée un jour de juin 1962...

Nous avons besoin, en tant qu'Algériens, d'une coopération dans la dignité, forte au nom de l'histoire et du capital culturel qui a, été sédimenté dans le sang et la douleur. Le moment est venu de penser à ériger un institut de la mémoire où notre Histoire commune sera étudiée sans état d'âme. L'Algérie ne fait pas de sa douleur passée une pompe à finance ad vitam aeternam. Elle veut retrouver toute sa dignité. Les Algériens veulent regarder vers l'avenir mais ils pensent que la France peut faire le geste salvateur qui permettra de donner une impulsion décisive à la réconciliation. L'exemple d'Adenauer et de De Gaulle est à méditer.

Nous voulons croire, à ces mots de Jacques Chirac prononcés en mars 2003 à Alger: «Le temps et notre long dialogue, jamais interrompu, ont fait leur oeuvre. Nos deux nations cicatrisent les blessures du passé. Elles en assument la mémoire. Une ère nouvelle s'ouvre. De part et d'autre de la Méditerranée, Algériens et Français se tendent une main fraternelle. Dans notre monde secoué par les crises, traversé par le doute et l'incertitude, où certains sont tentés par le repli sur soi, le refus de l'autre et la violence, puissent l'Algérie et la France faire entendre leur voix. Puisse leur volonté obstinée leur permettre de délivrer un message de solidarité et de paix tout autour de la Méditerranée et au-delà!»

L'Algérie et la France, le croyons-nous, ont besoin de sceller leur entente par un traité pour tourner une page douloureuse et inaugurer ce faisant, une nouvelle ère basée sur le respect réciproque. A n'en point douter, cette nouvelle refondation sera un facteur d'équilibre dans une région qui a grand besoin de stabilité.

**Professeur Chems Eddine Chitour**

Cette contribution représente et complète l'essentiel du débat auquel j'ai participé sur France 24 et Canal Algérie le Lundi 16 décembre 2013 suite à la visite du premier ministre français à Alger

<http://www.france24.com/fr/20131216-algerie-jean-marc-ayrault-relation-franco-algeriennes-economie-culture-partie-1/>

<http://www.france24.com/fr/20131216-algerie-jean-marc-ayrault-relation-franco-algeriennes-economie-culture-partie-2/>

Cet article a été publié initialement sur le blog de Chems Eddine Chitour :

<http://commentjevoislemonde.blogs.nouvelobs.com/archive/2013/12/18/temp-22de5b4d60ad4016c4befcb698b1db2c-516674.html>

- 1.C.E. Chitour. Le 8 mai 1945, une shoah algérienne. L'Expression du 8 mai 2005
2. André Mandouze : Colonialisme : il faut abroger ! »Entretien réalisé par Rosa Moussaoui article paru dans l'[édition du 10 décembre 2005](#)
3. Tarik Ramzi : Hubert Colin de Verdière rend hommage aux victimes du 8 mai 1945. L'Expression. Mardi 1er mars 2005 C'est dire toute l'ambivalence de la relation franco-algérienne.

La source originale de cet article est Mondialisation.ca  
Copyright © [Chems Eddine Chitour](#), Mondialisation.ca, 2013

---

Articles Par : **[Chems Eddine Chitour](#)**

**Avis de non-responsabilité** : Les opinions exprimées dans cet article n'engagent que le ou les auteurs. Le Centre de recherche sur la mondialisation se dégage de toute responsabilité concernant le contenu de cet article et ne sera pas tenu responsable pour des erreurs ou informations incorrectes ou inexactes.

Le Centre de recherche sur la mondialisation (CRM) accorde la permission de reproduire la version intégrale ou des extraits d'articles du site [Mondialisation.ca](#) sur des sites de médias alternatifs. La source de l'article, l'adresse url ainsi qu'un hyperlien vers l'article original du CRM doivent être indiqués. Une note de droit d'auteur (copyright) doit également être indiquée.

Pour publier des articles de [Mondialisation.ca](#) en format papier ou autre, y compris les sites Internet commerciaux, contactez: [media@globalresearch.ca](mailto:media@globalresearch.ca)

[Mondialisation.ca](#) contient du matériel protégé par le droit d'auteur, dont le détenteur n'a pas toujours autorisé l'utilisation. Nous mettons ce matériel à la disposition de nos lecteurs en vertu du principe "d'utilisation équitable", dans le but d'améliorer la compréhension des enjeux politiques, économiques et sociaux. Tout le matériel mis en ligne sur ce site est à but non lucratif. Il est mis à la disposition de tous ceux qui s'y intéressent dans le but de faire de la recherche ainsi qu'à des fins éducatives. Si vous désirez utiliser du matériel protégé par le droit d'auteur pour des raisons autres que "l'utilisation équitable", vous devez demander la permission au détenteur du droit d'auteur.

Contact média: [media@globalresearch.ca](mailto:media@globalresearch.ca)